



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

**Transformation rurale inclusive en Afrique: mécanisation agricole,
transition numérique, femmes et jeunes**

Résumé

Les technologies ont le potentiel de transformer l'avenir de la production agricole africaine en faisant en sorte qu'elle soit plus attrayante, plus performante, plus rentable, moins contraignante et plus étroitement liée aux marchés et aux consommateurs. Les technologies numériques sont en train de transformer les services de mécanisation et les modèles économiques et de redonner un souffle nouveau aux activités qui s'y rapportent, comme l'ont reconnu les participants à la Conférence mondiale sur la mécanisation agricole durable, tenue par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Toutefois, on ne pourra exploiter pleinement le potentiel offert par la mécanisation durable et la transition numérique dans le secteur agricole que si l'on s'attaque véritablement aux inégalités qui touchent les femmes et les jeunes, en vue de favoriser la transformation agricole.

Pour tirer parti des avantages que peuvent procurer l'automatisation et la révolution numérique et réduire la fracture numérique dont souffrent les jeunes et les femmes, il faut trouver des solutions adaptées et consentir de nouveaux investissements dans les domaines de l'infrastructure, de l'acquisition de compétences, de l'accès à l'énergie et de la connectivité.

Les membres, en collaboration avec les parties prenantes et les partenaires concernés, doivent améliorer l'accès des femmes et des jeunes à la mécanisation agricole durable et aux technologies numériques en créant un environnement propice, en adoptant des mesures de politique générale qui soient favorables aux pauvres et tiennent compte de la dimension de genre et des aspects relatifs à la jeunesse, et en mettant en place des programmes ciblés.

L'objectif de la présente réunion ministérielle est de faire en sorte que les membres s'accordent et s'engagent à faire de l'inclusion un objectif fondamental en matière de politiques et à prendre des mesures concertées dans le cadre des efforts nationaux déployés en faveur de la mécanisation et de la transition numérique de l'agriculture, afin que les petits exploitants, les femmes et les jeunes disposent de l'appui nécessaire pour tirer parti de ces possibilités de manière équitable.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

I. Contexte

1.1. Éléments justifiant une mécanisation et une transition numérique inclusives

1. La mécanisation agricole durable en Afrique est considérée comme une composante indispensable au renforcement de la productivité agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire, de moderniser l'agriculture et de respecter l'engagement en faveur de l'élimination de la faim, énoncé dans la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie (dénommée ci-après «la Déclaration de Malabo»), mais aussi d'atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (dénommé ci-après «le Programme 2030»). Les équipements et les services de mécanisation deviennent plus performants grâce aux innovations numériques¹. Comme le précise l'Union africaine dans sa Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique (2020-2030), les technologies numériques offrent d'importantes possibilités pour ce qui est de moderniser le secteur agricole, de stimuler la création d'emplois et la croissance économique et de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063: l'Afrique que nous voulons.

2. Pour que la mécanisation et la transition numérique s'opèrent de manière efficace dans le secteur agricole, il faut s'attaquer aux inégalités qui touchent les femmes et les jeunes afin de parvenir à une transformation de l'agriculture. La transformation rurale de l'agriculture en Afrique ne saurait se réaliser sans tenir compte des femmes, puisqu'elles jouent un rôle crucial dans ce secteur. Les femmes représentent 45 pour cent des agriculteurs du continent africain et 54 pour cent des personnes employées dans les segments non agricoles des systèmes agroalimentaires². Pourtant, elles n'ont qu'un accès et un recours limités à la mécanisation et aux technologies numériques à des fins agricoles, en raison d'inégalités structurelles.

3. La croissance démographique des jeunes et la nécessité de créer des emplois plus productifs et plus décents représentent des défis de taille en matière de politiques pour de nombreux pays africains. Le développement de la mécanisation et du numérique dans l'agriculture peut offrir de nouveaux débouchés aux jeunes hommes et aux jeunes femmes, puisqu'il permet de créer des emplois décents pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires. La mécanisation contribue également à réduire nettement le recours au travail des enfants dans le secteur agricole, ce qui augmente la probabilité que ceux-ci soient scolarisés³.

1.2. Mécanisation et transition numérique: progrès accomplis et avantages potentiels pour les femmes et les jeunes

1.2.1 Progrès en matière de mécanisation

«La mécanisation peut être un formidable vecteur de changement, à condition d'être respectueuse de l'environnement et de ne laisser personne de côté, en particulier les femmes et les petits producteurs» (Directeur général de la FAO, 2023)⁴.

4. Cette déclaration fait écho à l'élément 7 du Cadre pour une mécanisation agricole durable en Afrique (F-SAMA), élaboré conjointement par la FAO et la Commission de l'Union africaine (CUA) en 2018. Celui-ci préconise la prise en compte des questions socioéconomiques liées à l'accès et au recours aux technologies agricoles par les petits producteurs, les femmes et les jeunes. Il s'inscrit dans le droit fil de l'initiative de la CUA visant à «reléguer la houe au musée»⁵.

¹ FAO. 2023. Appel à l'action issu de la Conférence mondiale sur la mécanisation agricole durable.

² FAO. 2023. *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome, <https://doi.org/10.4060/cc5343fr>.

³ FAO. 2021. *Will promotion of agricultural mechanization help prevent child labour?* Note d'orientation. Rome. FAO.

⁴ Rigillo, N. «La toute première Conférence mondiale de la FAO sur la mécanisation agricole durable s'ouvre à Rome».

FAO, 27 septembre 2023. <https://www.fao.org/newsroom/detail/first-ever-fao-global-conference-on-sustainable-agricultural-mechanization-opens-in-rome/fr>.

⁵ L'Union africaine inaugure une statue baptisée «Reléguer la houe au musée», dans le cadre du lancement d'un programme africain visant à renforcer la mécanisation chez les agricultrices. Communiqué de presse de l'Union africaine (en anglais), daté du 21 octobre 2019. <https://au.int/en/pressreleases/20191021/african-union-unveils-statue-retiring-hoe-museum-launch-continental-agenda>.

5. La mécanisation intervient à tous les niveaux des technologies relatives à l'agriculture et à la transformation, qu'il s'agisse d'outils manuels rudimentaires ou d'équipements plus sophistiqués ou dotés d'un moteur. Elle facilite le travail, réduit la pénibilité des tâches, et contribue à remédier aux pénuries de main-d'œuvre. Elle permet d'améliorer la productivité, d'accroître la rapidité des activités agricoles et d'utiliser les ressources de manière plus efficace. Elle favorise également l'accès au marché et la création de valeur ajoutée, contribue à l'atténuation des risques liés au climat et à la création d'emplois, tout en réduisant les pertes après récolte. Dans le cadre d'une mécanisation durable, les aspects technologiques, économiques, sociaux, environnementaux et culturels sont pris en compte afin de contribuer au développement durable du secteur agroalimentaire.

6. La mécanisation est nécessaire pour transformer les systèmes agroalimentaires africains. Cependant, contrairement à l'Afrique du Nord, le niveau de mécanisation agricole en Afrique subsaharienne demeure faible et la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre humaine, dont une part importante est constituée par les femmes, est encore bien trop élevée. On estime qu'environ 65 pour cent de l'énergie agricole est encore fournie par la force musculaire humaine, le reste étant assuré par les animaux de trait (25 pour cent) et la force mécanique, qui ne contribue qu'à hauteur d'environ 10 pour cent⁶.

7. Dans l'une des résolutions relevant de l'engagement III de la Déclaration de Malabo, la mécanisation agricole est désignée comme étant un facteur essentiel à la réalisation de l'objectif qui consiste à doubler la productivité agricole d'ici à 2025. Plus précisément, la résolution appelle à la création et au renforcement de politiques, de conditions institutionnelles et de systèmes de soutien appropriés en vue de favoriser «des systèmes de mécanisation et d'approvisionnement énergétique [...] qui soient [...] adaptés, fiables et abordables».

8. Grâce à l'augmentation des investissements consentis par les gouvernements et avec le concours de divers partenaires locaux et internationaux, on assiste actuellement à un recours accru à la mécanisation dans certaines filières. Cette évolution est également stimulée par un exode rural plus important (qui a entraîné une pénurie de main-d'œuvre dans les zones rurales), par la demande croissante de produits agricoles transformés et par l'augmentation du nombre d'exploitations agricoles de taille moyenne. Ces changements ont favorisé la multiplication des organisations locales du secteur privé engagées dans des activités liées à la mécanisation telles que les services de location de machines. Les entreprises mondiales spécialisées dans la fabrication de machines et les petites entreprises sont de plus en plus présentes sur le marché africain, où elles fournissent des machines neuves et d'occasion⁷. Partout en Afrique, les fabricants locaux se développent et produisent les types d'équipements les plus simples⁸.

9. À l'échelle mondiale, la mécanisation a évolué, passant du travail manuel à l'aide d'outils rudimentaires, à la traction animale, aux outils mécanisés commandés par l'homme (par exemple les tracteurs courants) et aux équipements numériques entièrement autonomes ou semi-autonomes tels que les drones ou les moissonneuses-batteuses autopilotées⁹. Bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts, la mécanisation numérique a également gagné du terrain en Afrique, grâce à une connectivité grandissante. Parmi les innovations prometteuses, on peut citer les technologies d'irrigation à énergie solaire, qui associent la mécanisation agricole durable et les technologies numériques à un coût abordable, et les petits équipements destinés à la transformation, qui permettent aux petits producteurs ainsi qu'aux femmes et aux jeunes des zones rurales de bénéficier d'une mécanisation durable et génératrice de revenus.

⁶ FAO et CUA. 2019. *La mécanisation agricole durable. Cadre stratégique pour l'Afrique*, Addis-Abeba. <http://www.fao.org/3/CA1136FR/ca1136fr.pdf>.

⁷ Daum, T., Seidel, A., Awoke, B., et Birner, R. (2023). «Animal traction, two-wheel tractors, or four-wheel tractors? A best-fit approach to guide farm mechanization in Africa». *Experimental Agriculture*, 59, E12. doi:10.1017/S0014479723000091.

⁸ Diao, X., Takeshima, H., et Zhang, X. (2020). *An evolving paradigm of agricultural mechanization development: How much can Africa learn from Asia?* International Food Policy Research Institute.

⁹ FAO. 2022. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2022. L'automatisation de l'agriculture au service de la transformation des systèmes agroalimentaires*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb9479fr>.

1.2.2. Évolution du numérique

10. Les technologies et solutions numériques désignent les outils, systèmes, dispositifs et ressources électroniques qui permettent de produire, de stocker et de traiter des données et de faciliter les interactions, depuis l'ordinateur jusqu'au téléphone portable, en passant par les drones et les systèmes d'intelligence artificielle. Comme le souligne la Stratégie d'agriculture numérique de l'Union africaine, elles présentent un potentiel de transformation en matière de productivité, de performance, d'efficacité et de modernisation de l'agriculture.

11. Les technologies numériques sont en constante évolution sur le continent¹⁰. Selon les données de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de la Banque mondiale¹¹, les abonnements aux services de téléphonie mobile en Afrique subsaharienne sont passés de 59 pour cent en 2012 à 89 pour cent en 2022. Un quart de la population a désormais accès à internet depuis son téléphone mobile, ce qui représentait près de 30 millions de nouveaux utilisateurs de l'internet mobile en 2022 et signifie que le nombre d'utilisateurs a augmenté de 17 pour cent au cours des cinq dernières années. Si la fracture numérique entre les villes et les zones rurales est encore bien présente, elle semble se réduire; le rapport entre les utilisateurs d'internet en milieu urbain et en milieu rural étant passé de 4:1 en 2019 à 2,8:1 à l'heure actuelle.

12. La production agricole connaît une évolution due à l'intégration de technologies comprenant notamment des capteurs, des données spatiales et temporelles, ainsi que l'intelligence artificielle. Grâce aux applications numériques, de nouveaux modèles commerciaux ont vu le jour en ce qui concerne l'utilisation des tracteurs, sous forme de services partagés et disponibles à la demande. Ces services facilitent l'accès des petits exploitants agricoles et de leurs coopératives aux services de mécanisation, tout en offrant la possibilité d'exploiter des données utiles pour planifier les activités de production. Le recours aux drones contribue à améliorer l'efficacité et la productivité de la gestion agricole, à réinventer la pulvérisation d'engrais ou de pesticides, à surveiller les exploitations agricoles et à faciliter l'accès à des financements différents des modalités habituelles au moyen de données permettant de vérifier la solvabilité des producteurs.

13. Les technologies numériques dans le domaine de l'irrigation ont véritablement bouleversé les systèmes agricoles. Les pompes à eau sont gérées à distance et les données recueillies sont utilisées pour rendre l'utilisation de l'eau plus efficace, ce qui atténue les effets du changement climatique sur la productivité des différentes espèces cultivées. La FAO et ses partenaires ont mis au point le Portail de données en libre accès sur la productivité de l'eau (WaPOR), un logiciel de télédétection à l'appui de la productivité de l'eau. Cette technologie consiste en une base de données accessible au public en temps quasi réel qui s'appuie sur des données satellitaires pour permettre d'assurer le suivi de la productivité de l'eau à différentes échelles dans le secteur de l'agriculture¹².

14. L'accès aux marchés est également renforcé par des dispositifs comme les sites de commerce électronique, notamment ceux qui s'appuient sur les réseaux sociaux tels que Facebook ou WhatsApp Business¹³. Il existe des plateformes plus sophistiquées qui relient les producteurs aux entreprises de transformation, aux vendeurs au détail et aux négociants en produits agricoles, sur la base de processus quasiment à flux tendus, rendus possibles par la transformation numérique. La place qu'occupent ces outils innovants dans les échanges commerciaux a amené l'Union africaine à réfléchir à un protocole sur le commerce électronique pour la Zone de libre-échange continentale africaine, lequel permettra de guider les gouvernements sur des questions concernant notamment les obstacles au commerce électronique, la logistique électronique, la facilitation des paiements électroniques transnationaux, la cybersécurité et la protection des données.

¹⁰ FAO. 2021. Situation de l'agriculture numérique dans 47 pays d'Afrique subsaharienne. Rome, FAO.

¹¹ Banque mondiale. 2023. Données. <https://data.worldbank.org>.

¹² <https://www.fao.org/in-action/remote-sensing-for-water-productivity/fr>.

¹³ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2019. *Digital Opportunities for Better Agricultural Policies*. Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/571a0812-en>.

15. Les technologies numériques contribuent à améliorer les services publics et la protection sociale. Ainsi, la FAO a aidé certains pays d'Afrique à développer leurs fichiers de protection sociale et leurs systèmes d'information en vue d'étendre et d'améliorer la fourniture de prestations aux populations rurales. Par conséquent, les pays ont de plus en plus recours aux fichiers concernant les agriculteurs – ainsi qu'à ceux des personnes travaillant dans des secteurs comme la pêche et les forêts – dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques adaptées aux petits producteurs de denrées alimentaires et aux populations rurales vulnérables¹⁴. Les systèmes d'information en matière d'alerte rapide et les prévisions climatiques servent à rendre les systèmes de protection sociale climato-intelligents et réactifs aux chocs pouvant être observés sur l'ensemble du continent. L'initiative 1 000 villages numériques de la FAO vise quant à elle à accélérer la transformation numérique des zones rurales en favorisant l'adoption de services numériques agricoles et non agricoles¹⁵.

16. La nouvelle Stratégie d'agriculture numérique de l'Union africaine a pour but d'orienter les gouvernements sur la manière de tirer parti des solutions numériques à l'appui d'une transformation durable de l'agriculture. Des pays comme le Kenya et le Nigéria donnent l'exemple en adoptant des politiques de soutien aux innovations dans le domaine de l'agriculture numérique.

1.2.3. Avantages pour les femmes et les jeunes

17. La mécanisation agricole durable et moderne peut procurer des avantages décisifs aux femmes et aux jeunes qui travaillent dans les systèmes agroalimentaires. Elle peut en effet diminuer la pénibilité des travaux agricoles, subie de manière disproportionnée par les femmes, ce qui permettrait à celles-ci non seulement de consacrer leur temps et leurs efforts à d'autres activités de subsistance, mais aussi de gagner en productivité dans le cadre de leurs travaux agricoles. Grâce à la mécanisation, les femmes deviennent moins dépendantes de la main-d'œuvre masculine et peuvent ainsi se lancer dans la production de denrées traditionnellement cultivées par les hommes et accéder à de nouvelles chaînes de valeur¹⁶.

18. La mécanisation durable est également un moyen pour les femmes et les jeunes d'être autonomes et de travailler comme conducteurs de machines et d'équipements, comme employés d'une entreprise de location de machines agricoles (qui proposent leurs services à d'autres en échange d'une rémunération), ou encore comme chefs d'entreprise qui offrent leurs propres services de location de machines agricoles à une clientèle composée d'autres agriculteurs¹⁷. Ainsi, des centaines de jeunes hommes et de jeunes femmes sont devenus conducteurs de tracteurs ou agents de mécanisation dans le cadre de services à la demande, comme ceux proposés par les entreprises Hello Tractor au Kenya et au Nigéria, ou TROTRO Tractor au Ghana – tandis que de nombreux autres pays sont à la traîne.

¹⁴ Barca, V., et Hebbbar, M. 2023. *Farmer registries and social protection information systems: Harnessing interoperability to improve outcomes for rural populations*. FAO et Agence allemande de coopération internationale, Rome et Bonn.

¹⁵ FAO. 2023. Appel à l'action issu de la Conférence mondiale sur la mécanisation agricole durable.

¹⁶ FAO. 2023. *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome, <https://doi.org/10.4060/cc5343fr>.

¹⁷ FAO. 2021. Situation de l'agriculture numérique dans 47 pays d'Afrique subsaharienne. Rome, FAO.

19. Le Cadre pour une mécanisation agricole durable en Afrique, établi par la CUA en collaboration avec la FAO en 2018, fait de l'inclusion des femmes et des jeunes l'une des composantes clés de la mécanisation durable¹⁸. Des initiatives novatrices en matière de mécanisation inclusive mises en œuvre sur le continent ont démontré combien il importait de cibler ces groupes afin de renforcer leurs capacités, de favoriser la diffusion des technologies et de faciliter l'accès au crédit pour qu'ils puissent se tourner vers la mécanisation ou la mettre en pratique¹⁹. Le programme d'enseignement et de formation techniques et professionnels à l'intention des femmes dans le secteur agricole mis en œuvre par l'Agence de développement de l'Union africaine a permis à des femmes de se former à l'exploitation, à l'entretien et à la gestion de tracteurs et d'autres machines agricoles. En devenant prestataires de services, celles-ci contribuent à mettre fin aux stéréotypes négatifs sur le rôle joué par les femmes dans le domaine de la mécanisation²⁰.

20. Par ailleurs, la transformation numérique procure des avantages considérables aux jeunes et aux femmes qui participent à des activités rurales et agricoles. Elle leur permet de révéler leur potentiel et d'apporter une contribution essentielle, ce qui favorise l'innovation, accroît la productivité et élargit l'accès aux ressources et aux services essentiels dans les communautés rurales.

21. Souvent mises à l'écart dans nombre de structures agricoles traditionnelles, les femmes se servent d'outils numériques pour accéder à l'information et aux marchés, ainsi que pour vendre leurs produits au moyen de téléphones mobiles. Les canaux mobiles qui fournissent par SMS des informations en temps réel concernant les marchés, ainsi que le marché électronique, favorisent la transparence des marchés et l'établissement de prix équitables. Grâce aux services de conseil numériques, il est possible d'atteindre les femmes qui vivent dans des endroits reculés, ou celles qui ne peuvent se déplacer car elles doivent s'acquitter de soins et de travaux domestiques non rémunérés ou en raison de normes sociales, et de relier les agricultrices et les transformatrices à des fournisseurs d'intrants et à des marchés où elles pourront écouler leurs produits.

22. Les femmes et les jeunes, qui étaient peut-être exclus auparavant des systèmes bancaires officiels, ont désormais la possibilité d'obtenir un financement pour leurs investissements agricoles grâce à divers systèmes financiers mobiles. Les services financiers mobiles améliorent l'accès des femmes aux comptes bancaires et leur permettent de mieux contrôler leurs finances²¹. Les paiements par téléphone portable peuvent en outre faciliter l'accès des femmes au crédit auprès des banques classiques, puisqu'ils permettent d'établir un dossier financier numérique, garantissant la traçabilité de leurs opérations financières.

1.3. Accès durable et inclusif à la mécanisation et au numérique dans le secteur agricole: des lacunes persistantes

23. Malgré les progrès réalisés en matière de mécanisation sur le continent, d'importantes lacunes subsistent en matière d'accès durable à la mécanisation et d'inclusion des femmes et des jeunes. Dans l'ensemble, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à accéder à la mécanisation et à en tirer parti, et leurs exploitations sont dotées de moins de machines agricoles que celles gérées par des hommes. Les ménages dirigés par des femmes ont moins de chances d'être dotés d'équipements mécanisés que ceux dirigés par des hommes. Selon les données disponibles, l'écart entre les femmes et les hommes en matière de mécanisation s'est creusé au cours des dernières années, au lieu de se réduire²².

¹⁸ FAO et CUA. 2019. *La mécanisation agricole durable. Cadre stratégique pour l'Afrique*, Addis-Abeba. <http://www.fao.org/3/CA1136FR/ca1136fr.pdf>.

¹⁹ Harrigan, T., et Jones, M. 2020. *The impact of mechanical maize planter on smallholder women farmers in Burkina Faso, success story technical report, appropriate scale mechanization consortium*.

²⁰ Cele, L., Hodgson, I. A., Boateng, M., et Moses, E., 2020. *Empowering women through mechanisation: Where are the opportunities?*

²¹ FAO. 2018. *Gender and ICTs: Mainstreaming gender in the use of information and communication technologies (ICTs) for agriculture and rural development*, Sophie Treinen et Alice Van der Elstraeten. Rome (Italie).

²² FAO. 2023. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome, <https://doi.org/10.4060/cc5343fr>.

24. Plusieurs raisons justifient l'écart entre les femmes et les hommes en matière de mécanisation. La plupart des innovations et des machines agricoles ne répondent pas aux besoins et aux attentes des agricultrices; le matériel et les outils sont généralement conçus et mis au point en fonction des agriculteurs et des travailleurs de sexe masculin. Il faut donc souvent les adapter à la taille et à la force physique des femmes.

25. En général les femmes ne sont pas ciblées dans la communication sur les technologies et ne reçoivent pas d'informations directes sur les technologies agricoles. L'utilisation et le maniement des machines agricoles par les femmes sont souvent associés à des représentations socioculturelles négatives et les processus liés à la prise de décision au sein des ménages pèsent aussi sur l'adoption des technologies par les femmes.

26. Les jeunes agriculteurs et agroentrepreneurs, notamment les petits producteurs et transformateurs, n'ont qu'un accès limité aux capitaux nécessaires à l'achat de machines agricoles. L'acquisition de machines et d'équipements modernes est coûteuse et de nombreux jeunes entrepreneurs et entrepreneuses ne disposent pas des moyens financiers ni n'ont accès aux services de crédit nécessaires pour réaliser de tels investissements. Le fait qu'ils n'aient qu'un accès limité aux actifs de production tels que la terre et qu'ils en soient rarement propriétaires, conjugué à une faible culture financière, les rend moins solvables aux yeux des institutions financières officielles. Les prestataires de services ont rendu la mécanisation de l'agriculture plus accessible aux petits exploitants, mais la plupart d'entre eux étant des hommes dans les zones rurales, les femmes sont moins à même de s'informer sur les services ou d'entrer en contact avec ces prestataires.

27. Malgré le développement des produits et des services agricoles numériques au cours des dernières décennies, les femmes n'y ont toujours pas suffisamment accès. Nombre de solutions existantes fondées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine de l'agriculture ne comptent qu'une faible proportion d'utilisatrices par rapport aux utilisateurs masculins. Cette situation s'explique par des inégalités structurelles, notamment par le fait que les femmes ont des revenus plus faibles, sont moins instruites, possèdent moins de compétences dans le domaine du numérique et ne bénéficient pas d'un accès égal aux services, qu'il s'agisse de vulgarisation, de développement commercial ou de services financiers. Les femmes sont peu équipées en téléphones portables, disposent d'un accès limité à internet et ne maîtrisent pas l'utilisation d'outils numériques dans le domaine de l'agriculture. Par exemple, en Afrique subsaharienne, elles ont 13 pour cent de chances en moins que les hommes de posséder un téléphone portable et 37 pour cent de chances en moins que les hommes d'utiliser l'internet mobile²³. Le coût des appareils numériques et des données mobiles, ainsi que les normes sociales, qui limitent l'utilisation d'internet par les femmes, sont autant d'obstacles qui empêchent ces dernières de bénéficier des services agricoles numériques.

1.4. Possibilités d'actions concrètes et recommandations

28. En Afrique, les interventions liées à la mécanisation et à la transition numérique doivent être adaptées aux contextes locaux et alignées sur les plans nationaux de développement agricole et économique à long terme. Dans la perspective d'une approche durable et coordonnée de la mécanisation, sur la base des 10 éléments du F-SAMA, il est impératif d'établir un réseau officiel qui réunisse les directeurs ou chefs des services de mécanisation et d'ingénierie agricoles sur le continent. La collaboration entre les directeurs des services de mécanisation et d'ingénierie agricoles contribuera à résoudre les nombreux problèmes à l'origine de la stagnation et du recul continu de la mécanisation agricole en Afrique.

29. Pour que la mécanisation agricole durable soit réellement adoptée et développée en Afrique, il faut un engagement politique et financier solide de la part des gouvernements et du secteur privé. La plateforme AfricaMechanize²⁴ constitue la principale plateforme d'échanges sur tous les aspects du développement et de la promotion de la mécanisation agricole durable en Afrique, notamment le suivi de la mise en œuvre du F-SAMA. Les gouvernements africains doivent s'appropriier et soutenir cette plateforme.

²³ GSMA, 2022. *The Mobile Gender Gap Report 2023*.

²⁴ www.africamechanize.org.

30. La mécanisation agricole durable peut permettre de créer des emplois au sein des exploitations et en dehors de celles-ci pour les jeunes, ainsi que de renforcer l'autonomie des femmes. Pour que ce potentiel soit exploité à grande échelle, il faut prendre des mesures ciblées en faveur des jeunes et des femmes, notamment:

- a. Il faut mettre en place des programmes de formation spécifiques visant à aider les femmes et les jeunes à accéder aux services et aux technologies liés à la mécanisation, ainsi qu'à utiliser et à entretenir les équipements de manière efficace et rentable.
- b. Il est nécessaire de créer des programmes d'enseignement et de formation professionnels. Étant donné que la région tend à se tourner vers des activités agricoles et des opérations de manutention post-récolte davantage fondées sur les connaissances, il est indispensable de mettre en place un enseignement et une formation professionnels visant à permettre aux jeunes de jouer des rôles essentiels dans le secteur agricole compétitif et les activités de création de valeur concurrentielles qui se font jour. Plusieurs centres d'incubation aident les jeunes à apporter une valeur ajoutée à leurs produits, comme l'Institut ougandais de recherche industrielle.
- c. Il faut élaborer et mettre au point des technologies de mécanisation adaptées aux femmes, des programmes de renforcement des capacités et des systèmes d'appui à la fourniture de services de mécanisation. Pour favoriser l'accès des femmes à une mécanisation durable, il est impératif de proposer des innovations, des solutions et des modèles commerciaux taillés sur mesure et axés sur la demande.
- d. Il est nécessaire de mener des actions complémentaires, qui pourraient prendre la forme de programmes de requalification et de protection sociale visant à soutenir celles qui ont perdu leurs moyens de subsistance en raison de l'introduction des technologies modernes, dans les situations où la mécanisation des filières à dominante traditionnellement féminine a entraîné le déplacement de la main-d'œuvre féminine.
- e. Dans l'ensemble, afin d'améliorer l'accès des petits producteurs agricoles, des jeunes et des agricultrices aux technologies numériques, il est indispensable que les pouvoirs publics et le secteur privé investissent dans des infrastructures porteuses, notamment des infrastructures énergétiques et numériques, et qu'ils améliorent l'accès aux services ruraux (financement, assurance, éducation, etc.), notamment en étendant la couverture sociale aux zones rurales. Les pouvoirs publics doivent également mettre en œuvre des politiques et des stratégies solides en matière d'agriculture numérique et de données, notamment en ce qui concerne les technologies modernes telles que l'intelligence artificielle.
- f. Il importe que les gouvernements et les prestataires de services du secteur privé fassent en sorte que la connectivité soit plus abordable pour les communautés pauvres et améliorent la disponibilité des données ventilées par sexe et des statistiques liées au genre qui rendent compte de la fracture numérique entre femmes et hommes dans les zones rurales, ce qui permettra de mieux étayer les décisions stratégiques et commerciales visant à combler ces écarts, à fixer des objectifs et à suivre les progrès accomplis.
- g. Il convient d'investir dans le développement de la culture numérique pour que les petits exploitants ainsi que les jeunes et les femmes des zones rurales puissent profiter des avantages de la transition numérique et pour réduire le fossé qui persiste en ce qui concerne l'utilisation. Ce développement est primordial pour accroître la connaissance et la compréhension des technologies numériques, apprendre à les utiliser et acquérir les compétences cognitives et pratiques nécessaires pour utiliser les services en ligne.
- h. Il faut veiller à ce que le contenu et le format des produits et services numériques soient pertinents et accessibles aux agricultrices afin de leur garantir un accès plus facile à ces services et produits. Le contenu doit tenir compte des rôles assignés aux hommes et de ceux dévolus aux femmes dans les chaînes de valeur de l'agriculture et fournir des services adaptés qui répondent aux besoins propres aux femmes, aux jeunes et aux hommes employés dans les diverses filières agroalimentaires. Il faut aussi prendre en considération les niveaux

d'alphabétisation dans les activités de communication. Ces objectifs pourront être atteints grâce à l'adoption d'une approche conceptuelle participative et inclusive qui prenne en compte l'âge, le niveau d'instruction et d'autres facteurs susceptibles d'empêcher les utilisateurs de se servir des produits et services numériques, et permette d'élaborer des solutions visant à lever les obstacles et de suivre les utilisateurs en vue d'évaluer le caractère inclusif de ces produits et services.

- i. Il faut faire participer les hommes, les femmes, les jeunes et les communautés afin de faire évoluer les normes sociales qui entravent l'utilisation de ces outils par les femmes pour permettre à ces dernières d'accéder et de recourir aux machines et aux outils numériques. Le fait de cibler simultanément tous les producteurs et les productrices agricoles d'un même ménage dans le cadre de la promotion des produits et services numériques et des machines agricoles favorise l'adoption de ces technologies à la fois par les hommes, les femmes et les jeunes. Cette démarche permet également d'éviter les réactions négatives ou les réticences dues à des normes limitantes d'ordre sociale ou liées au genre.

II. Objectifs de la session

31. La table ronde ministérielle servira de plateforme aux membres et aux autres parties prenantes clés, qui pourront examiner des exemples concrets de mesures ou de pratiques optimales mises en œuvre par certains pays africains pour promouvoir un accès inclusif aux ressources productives (terre, eau et énergie), ainsi que la mécanisation de l'agriculture et la transition numérique dans leur pays et proposer des actions concrètes.

III. Résultats attendus

32. Comprendre et admettre qu'il est important de faire de l'inclusion un objectif essentiel de politique générale dans le cadre des efforts déployés au niveau national en matière de mécanisation et de transition numérique dans le secteur de l'agriculture.

33. S'engager conjointement à créer un environnement favorable à une mécanisation et à une transition numérique inclusives et à allouer des ressources financières pour aider les femmes et les jeunes à tirer parti des possibilités qui s'offrent à eux et à en bénéficier de manière équitable.

34. Formuler des recommandations et des orientations à l'intention de la FAO afin qu'elle renforce son soutien aux membres en matière de mécanisation et de transition numérique inclusives, notamment en leur apportant un appui technique aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de réglementations et de lois nationales sur la mécanisation et la transition numérique durables de l'agriculture qui tiennent compte des questions liées au genre et à la jeunesse.

IV. Public visé/participants

33. Le public visé comprendra des ministres chargés de l'agriculture, des questions de genre, du commerce et de l'industrie, des représentants de la Commission de l'Union africaine et d'organisations internationales et nationales, des experts nationaux et internationaux, des représentants d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile, des représentants d'agriculteurs, ainsi que d'autres participants conviés.

V. Programme

5 minutes	Introduction	Modération – FAO
10 minutes	Présentation	Directeur/Directrice général(e) adjoint(e) de la FAO
45 minutes	Conférence-débat ministérielle (chaque pays présentera ses réalisations en matière de mécanisation et de transition numérique inclusives dans le secteur agricole)	<ul style="list-style-type: none"> • Ministres d'États membres • Représentants de partenaires et d'autres parties prenantes
30 minutes	Débat en séance plénière – poursuite des échanges sur les bonnes pratiques	Membres et participants: <ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et la transition numérique / la mécanisation • Les jeunes et la transition numérique / la mécanisation • Représentantes d'associations d'agricultrices ou d'agroentrepreneuses
10 minutes	Conclusions et observations finales	Modération – FAO